

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 30 septembre 2015 à 14 heures 30

**SMICVAL du LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE**

L'an deux mille quinze, le trente septembre à 14 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis au siège du SMICVAL du Libournais - Haute Gironde, sous la présidence de Monsieur Alain MAROIS, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers, Maire de St Denis de Pile.

Date de la convocation : 24/09/2015

Etaient présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
<b>CDC Isle Double Landais</b>				Madame RICHET	X	Monsieur BASTIDE	
Monsieur LACHAIZE	Ex	Monsieur MONTAUD	X	Madame LARRIEU	Ex	Monsieur MERCADIER	
Monsieur AUTIER	X	Monsieur BAGUET		Monsieur PILARD	Ex	Monsieur TABONE	Ex
<b>CDC du Pays de St Aulaye</b>				<b>CDC du Grand Saint Emilionnais</b>			
Monsieur DELAVIE (V/Pdt)	X	Monsieur SEBART		Monsieur LAURET	Ex	Monsieur GALINEAU	
Monsieur GENDREAU		Monsieur BERNARD		Monsieur VALLADE	X	Monsieur CANUEL	
<b>CDC du Canton de Fronsac</b>				Monsieur BROUDICHOUX	Ex	Monsieur EMAUZY	
Monsieur BEC		Monsieur MARIEN		Monsieur MARTINERIE	X	Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur COMBILLET	Ex	Madame EYHERAMONNO	X	<b>CDC du Sud Libournais</b>			
Madame REGIS	Ex	Madame AMOUROUX	X	Monsieur ROBIN (V/Pdt)	X	Madame LEMOINE	
Monsieur GRELAUD	X	Monsieur GALAND		Madame RIBES	Ex	Monsieur MALVILLE P.	
Monsieur BESSON	X	Madame PEYREFITTE		Madame SAGE	X	Monsieur MALVILLE F.	
<b>Communauté d'Agglomération du Libournais</b>				Monsieur DAVID	Ex	Monsieur GUILHEM	
Monsieur MAROIS	X	Monsieur MARTINEZ		<b>CDC Latitude Nord Gironde</b>			
Monsieur BERTHOME (V/Pdt)	X	Monsieur RIMBAUD		Monsieur TROPHIME	X	Monsieur QUERION	
Monsieur ROUSSET (V/Pdt)	X	Madame ROUEDE		Monsieur BOULAN		Madame DUMAS	
Madame GANTCH (V/Pdte)	X	Madame KRIER		Monsieur HAPPERET	X	Monsieur BLAIN	
Monsieur ABANADES (V/Pdt)	X	Monsieur AUDINET		Monsieur LIMOUZI	X	Monsieur SAINQUANTIN	
Monsieur RESENDE (V/Pdt)	X	Monsieur MESPLEDE		Monsieur RENARD (V/Pdt)	X	Madame PICQ	
Monsieur GRELOT	X	Monsieur MARTY		Monsieur CLUZEAU	X	Madame MOLBERT	
Monsieur D'ANGLADE		Madame CONTE-JAUBERT	X	<b>CDC du Canton de Blaye</b>			
Monsieur FOULHOX	X	Monsieur NADEAU		Monsieur DUEZ (V/Pdt)	X	Madame MERCHADOU	
Monsieur VACHER (V/Pdt)	X	Madame PEYRIDIEUX		Madame GOUTTE	X	Monsieur MOURLOT	
<b>CDC du Cubzaguais</b>				Madame PELISSON	X	Monsieur MATHIA	
Monsieur GUINAUDIE (V/Pdt)	X	Monsieur COURSEAUX		Monsieur LORIAUD (V/Pdt)	X	Monsieur LAE	
Madame MONSEGNIE	X	Monsieur JEANNET		Monsieur CARREAU	X	Monsieur CORONAS	
Monsieur RAYNAL		Monsieur BRUN					

Accusé de réception en préfecture  
 000 200906817-20150930-2015-045-DE  
 Date de télétransmission : 15/10/2015  
 Date de réception préfecture : 15/10/2015

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC du Canton de Bourg				CDC de l'Estuaire			
Monsieur GRANCHERE		Monsieur BAQUE		Monsieur GANDRE (V/Pdt)	X	Monsieur RIGAL	
Monsieur BLANC		Madame LUCET		Monsieur BAILAN	Ex	Monsieur HENRIONNET	
Monsieur ARRIVE	X	Monsieur POUCHARD		Monsieur LABRIEUX	X	Monsieur NOEL	
Monsieur DEVESA	X	Monsieur JOLY	Ex	Monsieur BERNARD		Madame VERIT	

Excusée ayant donné procuration :

Madame LARRIEU, Déléguée de la Communauté de Communes du Cubzaguais a donné procuration à Madame RICHET, Déléguée de la Communauté de Communes du Cubzaguais

Invité présent :

Monsieur YERLES, Conseiller Départementale de la Gironde (canton de Lussac)

Invités excusés :

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,  
Monsieur PLISSON, Député de la Gironde  
Monsieur BOUDIE, Député de la Gironde  
Monsieur DEGUILHEM, Député de la Dordogne  
Madame HARDY, Conseillère Départementale de la Gironde (canton de Libourne)  
Monsieur FROUIN, Vice-Président du Conseil Départemental de la Gironde (canton de Fronsac)  
Monsieur BOIDÉ, Conseiller Départemental de la Dordogne (canton de Villefranche de Lonchat)  
Monsieur CANTET, Trésorier de Coutras

**En ouverture de séance, sur les 52 Délégués qui composent le Comité Syndical du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2015, 38 d'entre eux étaient présents ou représentés par un suppléant.**

Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20150930-2015-043-DE  
Date de télétransmission : 15/10/2015  
Date de réception préfecture : 15/10/2015

## DELIBERATION N° 2015 - 043

### **Objet : Modification de la composition de la Commission Finances/Fiscalité**

#### **Rapporteur : Monsieur MAROIS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération n° 2014-051 du 25 juin 2014 portant création et composition de la commission Finances/Fiscalité du SMICVAL,  
Vu la délibération n° 2014-065 en date du 24 septembre 2014 portant modification de la composition de la commission Finances/Fiscalité,  
Vu la délibération n° 2015-029 en date du 24 juin 2015, portant élection d'un Membre permanent du Bureau Syndical du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

Considérant que la délibération n° 2014-051 du 25 juin 2014 a entériné la création d'une Commission Finances/Fiscalité au SMICVAL et a fixé sa composition comme suit : du Vice-Président en charge des finances, du Vice-Président en charge de la fiscalité et de la redevance spéciale, de trois membres permanents du bureau syndical et de cinq délégués.

Considérant que cette composition a ensuite été modifiée par délibération n° 2014-065 en date du 24 septembre 2014 portant le nombre de membres de 10 à 11.

Considérant que celle-ci était constituée des membres suivants :

- ✓ Monsieur Jacques DELAVIE, Vice-Président en charge des Finances
- ✓ Monsieur Jean-Pierre DUEZ, Vice-Président en charge de la Fiscalité
- ✓ Madame Célia MONSEIGNE, Membre du Bureau Syndical
- ✓ Monsieur Régis GRELOT, Membre du Bureau Syndical
- ✓ Monsieur Hervé CLUZEAU, Membre du Bureau Syndical
- ✓ Monsieur Jean-Marie ARRIVE, Délégué de la CDC de Bourg
- ✓ Monsieur David RESENDE, Vice-Président en charge de la politique qualité de service et intégration des démarches de certification
- ✓ Monsieur Jean-Louis D'ANGLADE, Délégué de la CALI
- ✓ Monsieur Stéphane BERNARD, Délégué de la CDC de l'Estuaire
- ✓ Monsieur Alain VALLADE, Membre du Bureau Syndical
- ✓ Monsieur Jean-Franck BLANC, Délégué de la CDC de Bourg

Considérant que les élections municipales et communautaires de la commune de St André de Cubzac ayant été annulées par décision du Conseil d'Etat en date du 20 février 2015, Madame Célia MONSEIGNE, élue Membre permanente du Bureau Syndical le 11 juin 2014, n'a donc plus été en mesure de pouvoir assurer cette fonction ainsi que celle de membre de la Commission Finances/Fiscalité.

Considérant que de nouvelles élections municipales et communautaires ayant eu lieu dernièrement ont permis à la communauté de communes du Cubzaguais de pouvoir désigner à nouveau des délégués auprès du SMICVAL. De ce fait, le Comité Syndical du SMICVAL ayant à nouveau l'intégralité de ses membres (52 titulaires et 52 suppléants), Madame MONSEIGNE a de nouveau été désignée Membre Permanente du Bureau Syndical par délibération n° 2015-029 en date du 24 juin 2015.

Par conséquent, il est également proposé d'intégrer à nouveau Madame MONSEIGNE à la Commission Finances/Fiscalité.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des Membres présents (38 délégués présents, sur 52 délégués en exercice), et dont une procuration, le Conseil Syndical décide :**

#### **Article 1 :**

De réintégrer à nouveau Madame MONSEIGNE à la Commission Finances/Fiscalité du SMICVAL.

Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20150930-2015-043-DE  
Date de télétransmission : 15/10/2015  
Date de réception préfecture : 15/10/2015

**Article 2 :**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

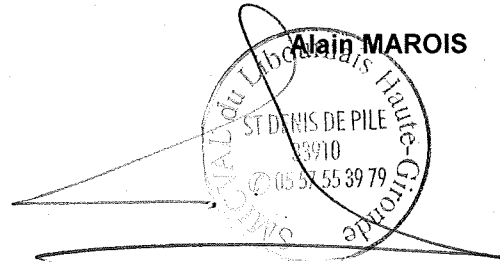
**Article final :**

Le Président, le Directeur et le Receveur seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**FAIT ET DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS**  
**POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME**  
**FAIT A ST DENIS DE PILE, le 30 septembre 2015**

Le Président,

**Alain MAROIS**



Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20150930-2015-043-DE  
Date de télétransmission : 15/10/2015  
Date de réception préfecture : 15/10/2015